

Extrait du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2016

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité.

Conseiller absent excusé : B. Saffon, pouvoir à B. Larroche
Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie

Monsieur le maire ouvre la séance en remerciant Pascale Balty, les membres de la commission Patrimoine et les personnes qui ont participé à l'organisation de la manifestation du 2 octobre, à l'occasion du 350^e anniversaire du Canal du Midi. Il remercie aussi Voies Navigables de France, MM. Cario et Marty, Locaboat, MM. Fontenay et Lardin, le Secteur routier, M. Bendjebbar pour leurs aides techniques qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

◆ Office national des forêts : coupe de bois au bois Barrat pour 2017.

Conformément au plan de gestion du bois par l'ONF, une coupe de bois est prévue pour 2017 sur les parcelles 1d, 2a et 3b pour une superficie totale de 2,62 ha.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

◆ Lutte contre le frelon asiatique : convention existante avec l'entreprise Arbres et Forêts.

Un habitant de la commune demande le remboursement de l'intervention d'une entreprise pour la destruction d'un nid de frelons dans sa propriété. Le montant s'élève à 110 €.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

Une convention entre l'entreprise Arbres et Forêts de Toulouse et la municipalité a été établie depuis plusieurs années, afin de procéder à la destruction des nids de frelons sur la commune, pour assurer la sécurité des habitants et lutter contre la prolifération de ces insectes. Les Montesquiens seront informés, par le biais du bulletin municipal, des démarches à suivre pour toute demande d'intervention et de remboursement.

◆ Avis sur le découpage des territoires de l'Agence régionale de santé (ARS).

La Loi de modernisation de notre système de santé (LMSS), publiée le 26 janvier 2016, vise à renforcer l'efficacité des politiques publiques et la démocratie sanitaire. Les délimitations territoriales qui seront retenues créeront des espaces d'écoute, de dialogue, d'explicitation et d'élaboration collective.

Au regard des enjeux de démocratie sanitaire, pour structurer l'espace régional, les deux hypothèses suivantes sont soumises à la concertation :

- hypothèse 1 : un découpage en 13 territoires correspondant aux départements,

- hypothèse 2 : un découpage en 6 territoires, fondé sur le regroupement de certains départements limitrophes.

L'assemblée décide à la majorité de retenir l'hypothèse 1.

Hypothèse 1 : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Carrière, Ch. Crouzil, A. Dardard, N. Fauré, J-M. Jimenez, J-L. Lucas,

Hypothèse 2 : Ch. Bénazet, M. Denoy.

5 abstentions : P. Balty, S. Gasc, J-B. Filippetto, B. Larroche, B. Saffon.

◆ Proposition de rencontre-discussion de la part du député Kader ARIF.

M. Kader Arif, député de la dixième circonscription du Lauragais, propose une rencontre avec les maires et les conseillers municipaux. Certains conseillers souhaitent cette rencontre afin d'échanger sur les difficultés, les atouts et les projets de la commune.

Membres du conseil souhaitant participer à cette réunion : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, M. Denoy, J-M. Jimenez, B. Larroche.

◆ Droit des usagers à saisir par voie électronique les collectivités territoriales pour toute démarche administrative.

À compter du 7 novembre 2016, les usagers doivent pouvoir saisir par voie électronique les collectivités territoriales pour les démarches relatives à une demande, une déclaration, une information ou un document auprès de tous les établissements publics, afin de rendre les procédures plus rapides et plus efficaces. Le site internet de la commune, qui sera opérationnel à partir du 1^{er} décembre, permettra les saisies électroniques.

◆ Bornage du cimetière, plan de division.

Présentation du plan de division des propriétés de la commune et de M. Bernard Saffon, réalisé par le géomètre Ph. Salvétat de Villefranche. Il a été procédé à un échange entre le talus ouest de l'ancien cimetière, fraîchement enroché, et une bande de terrain situé au sud du nouveau cimetière qui était la propriété de la commune, les deux éléments présentant à peu près la même superficie.

◆ Proposition d'achat de matériel technique (nettoyeur haute pression).

Sylvain Gasc, adjoint en charge des travaux, propose l'achat de nouveaux matériels pour l'atelier municipal : un nettoyeur haute pression et un compresseur. Deux devis sont présentés :

- entreprise MPS : 3 128,82 € HT
- entreprise OREXAD : 3 635,00 € HT.

L'assemblée décide à la majorité de choisir l'entreprise OREXAD pour le modèle le plus performant.

Avis favorable : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

1 abstention : P. Balty.

◆ Proposition d'achat de matériel (crêpière).

Christine Bénazet, adjointe au maire, propose l'achat d'une crêpière qui sera mise à disposition des associations pour les différentes manifestations.

Trois devis sont présentés : l'entreprise Manutan-collectivités pour un montant de 206 € HT, l'entreprise

◆ Proposition de formation aux premiers secours (PSC1).

Christine Bénazet, adjointe au maire, attire l'attention sur l'importance d'apporter les premiers secours à une personne en difficulté. Elle souhaite proposer cette formation, prise en charge par la municipalité, aux personnes qui sont en contact avec le public dans notre commune : une seule personne par association, les employées municipales de l'école, les secrétaires, les professeurs des écoles, la salariée de l'association gymnastique montesquirienne, un bénévole des mains vertes, un bénévole de la bibliothèque.

La formation est valable 3 ans et regroupe 10 personnes par session.

Deux devis sont proposés : la Croix Rouge pour un montant de 60 €/personne et l'UDSP 31 (pompiers) pour un montant de 65 €/personne. Un intervenant de l'UDSP 31 de Villefranche assurerait la formation à Montesquieu, la formation de la Croix Rouge aurait lieu à Toulouse.

Marie-Laure Arnaud, conseillère municipale, propose que toutes personnes en dehors des personnels de mairie se financent la formation (membres d'associations et bénévoles).

José-Manuel Jimenez, conseiller municipal, propose que la formation soit prise en charge financièrement pour les personnes qui ne l'ont jamais faite. Celles qui souhaitent renouveler la formation après les trois ans de validité, prendront en charge le financement. Christine Bénazet précise qu'aucune des personnes inscrites, membres des associations de la commune, n'a jusqu'ici bénéficié de la prise en charge de cette formation par la municipalité.

Accord de l'assemblée à l'unanimité pour ne pas prendre en charge la formation de la salariée de la gymnastique montesquirienne qui ne fait pas partie des bénévoles.

Accord à la majorité pour choisir l'UDSP 31.

11 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

1 voix contre : M-L. Arnaud qui est contre le fait que la municipalité finance la formation pour toutes personnes autres que les employés municipaux.

3 abstentions : J-B. Filippetto, A. Dardard, P. Balty.

◆ Taxe d'aménagement : exonération partielle ou totale.

Il est possible d'exonérer totalement ou partiellement les Montesquiens de la taxe d'aménagement communale sur les abris de jardin de moins de 20 m² soumis à une déclaration préalable selon la loi Fillon votée en 2011.

Étant donné le coût pour ces petites constructions, l'assemblée décide à la majorité d'exonérer totalement les surfaces des abris de jardin soumis à une déclaration préalable de moins de 20 m².

11 voix pour : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

3 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty, J-B. Filippetto.

◆ Proposition de travaux voirie pour 2016.

Le pool routier propose différents travaux sur les chemins suivants :

- chemin de St-Jean : curage de fossé. 1 167,80 € HT.
- chemin de Périole : pose d'un revêtement, création de fossés. Coût 15 639 € HT.
- intersection côte d'En Serny et impasse de la Tuilerie : modification du busage dont le diamètre est inférieur à celui de l'aval, ce qui crée un étranglement et entraîne des débordements.

José-Manuel Jimenez propose de mettre en contact le pool routier et le bureau d'études mandaté pour le problème d'inondation sur ce secteur, soulevé à plusieurs reprises par un administré. Dans l'attente du rapport du bureau d'études, l'assemblée décide de mettre en suspens ces travaux.

- impasse des Pradals : pose d'un enrobé bi-couches. Coût 3 242,80 € HT.
- chemin rural d'En Sansou : enlèvement de terre et curage du fossé. Coût 2 057 € HT.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

◆ Forfait horaire des agents.

Mmes S. Khenessy et A. Benezech effectuent plus d'heures que prévu. Une modification dans leur contrat de travail est nécessaire.

Accord de l'assemblée à l'unanimité pour modifier la durée hebdomadaire.

♦ **Choix de l'architecte pour le dépôt d'autorisation (élévateur mairie, salle du Vieux Four).**

Présentation de deux devis : le cabinet d'architecture l'Ollivier pour un montant de 2 772,00 € HT et le cabinet d'architecture Montoriol pour un montant 3 300,00 € HT.

L'assemblée décide à la majorité de choisir le cabinet l'Ollivier.

13 voix pour : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

2 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty.

Ordre du jour complémentaire

♦ **Urbanisation**

RD 11, rue du Moulin Pastelier.

Le secteur routier débute les travaux le 10 octobre 2016 au lieu de fin novembre. Il s'agit de réaliser un trottoir avec caniveau pour protéger le mur de soutènement des ruissellements d'eau venus d'amont. Les travaux sont financés par le Conseil départemental. Une réunion de présentation du projet aura lieu le mardi 11 octobre à 17h à la mairie.

Chemin rural de Cambel

M. le Maire informe le conseil que dans le cadre du déplacement par vente et achat du chemin existant, il convient de déclasser ce chemin cadastré ZA46.

♦ **Urbanisme.**

DP : Mme Rivière, 1 chemin de Lardenne, changement de destination.

DP : station d'épuration, RD 16 à Négra. Le dossier avait été retourné par l'architecte des Bâtiments de France, qui demande un traitement paysager supplémentaire. À ce jour, le SMEA a décidé de choisir un paysagiste pour s'occuper du dossier.

♦ **Comptes-rendus de réunions.**

Cap Lauragais du jeudi 22 septembre 2016.

ALSH : avenant au Contrat Enfance Jeunesse ; convention de mise à disposition de transfert partiel de service avec la commune de Montesquieu Lauragais ; tarif ALSH sans repas.

Finances : demande de subvention pour les quais de la déchetterie auprès du Conseil départemental ; demande de subvention pour les dégâts d'intempéries sur la commune de Trébons ; demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « déchèteries publiques et professionnelles » 2016/2017 auprès de l'ADEME ; décisions modificatives sur le budget gé-

néral et la Zone d'activités économiques (ZAE) ; tarif redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour les professionnels non conventionnés dont le tonnage est inférieur à 4 tonnes.

Organismes extérieurs : procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'assainissement non collectif du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne (SMEA).

Syndicat intercommunal des Coteaux Hers/Ariège (SIECHA) du mardi 27 septembre 2016.

Finances : tarification 2017 ; attribution d'une subvention à l'Amicale du SIECHA.

Administratif : rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau du SPPE ; création d'un poste d'adjoint administratif de 2^e classe au service administratif ; création d'un poste d'attaché principal au service administratif ; signature de la convention de remboursement entre le SIECHA et le SMEA 31 aux titres des frais d'achat d'eau et de fonctionnement 2016, suite au transfert de la compétence eau par le SICOVAL ; signature de convention de participation en santé avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne ; signature de convention de participation en prévoyance avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne ; avenant aux conventions régissant l'occupation d'une station relais de radiocommunication sur les communes d'Aignes, de Lagarde et de Saint-Léon.

Commission administrative des élections.

La commission réunie le 4 octobre a radié de la liste électorale 17 personnes qui ont quitté la commune avant 2014. Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Plan local d'urbanisme.

Suite aux deux réunions de travail du Conseil municipal des 27 septembre et 5 octobre, des modifications à apporter ainsi que des questions sur divers points seront transmises au bureau d'études Paysages.

Centre communal d'action sociale (CCAS) du jeudi 6 octobre.

Marie-Laure Arnaud, conseillère municipale, présente les produits provenant de la conserverie de l'Ovalie, qui ont tous été retenus par les membres du CCAS et qui seront offerts dans un colis aux personnes de plus de 75 ans. 65 colis seront distribués.

♦ **Informations.**

- Le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a présenté son nouveau véhicule électrique de service lors de l'assemblée générale à Roques.

- Sécurité incendie - bilan des points d'eau de la commune : quelques anomalies ont été constatées, des réparations seront effectuées.
- Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Lauragais n'est pas favorable à un classement des abords du canal du midi et de ses rigoles en l'état. Les contraintes sont trop importantes, il demande une flexibilité sur les conditions.
- Transport vers l'accueil de loisirs à Villefranche le mercredi après-midi : navette 5 : Viellevigne/Montesquieu/Gardouch/ALSH.
- À la demande d'un administré, la société Valoris, géomètre-expert, va procéder au bornage de sa propriété.
- Association Briqu'A Brass : invitation à l'assemblée générale le dimanche 2 octobre 2016. M. le Maire souhaite que toutes les assemblées générales des associations aient lieu dans un bâtiment communal. Les présidents d'associations en seront informés.
- Réseau 31 : le rapport d'inspection vidéo de la canalisation située devant le 33 de la rue de l'Ancien Petit Fossé indique que le réseau d'eaux pluviales présente des fissures à plusieurs endroits. Des travaux sont envisagés et des devis ont été demandés à plusieurs entreprises.
- Relais d'assistante maternelle (RAM) : Mme Socol a été recrutée en tant qu'animatrice du RAM pour assurer les matinées d'accueil à Villefranche et dans les communes de l'itinérance (Avignonet, Gardouch, Villenouvelle et Montgaillard) ainsi que les permanences juridiques (en cours de création).
- Nouvelle station d'épuration : courrier d'un habitant de la commune souhaitant connaître le projet. M. le Maire a proposé au SMEA une réunion avec les riverains afin de répondre à leurs interrogations. Une consommation anormale d'eau à la station d'épuration a été signalée par le SIECHA, 340 m³ entre le 1^{er} août et le 30 septembre.
- Canalathlon le dimanche 16 octobre : programme des animations et déroulé de la journée
- Prise de commandement à la gendarmerie : invitation du général B. Couzot à la cérémonie qui aura lieu le mardi 18 octobre 2016 à 11h, au square du général de Gaulle à Villefranche, à l'occasion de la prise de commandement du chef d'escadron N. Montagne.
- Une enseignante souhaite un autre meuble de rangement pour sa classe. Christine Bénazet, fournira les références pour la commande.
- Un administré, impasse des Béouzels, signale des racines dans le fossé situé devant sa propriété. Sylvain Gasc, adjoint au maire en charge des travaux gère le dossier
- Christine Bénazet demande à ce que soit changée l'ampoule de l'éclairage public devant chez un administré, qui a déjà signalé cette panne il y a un an. M. Mandrou sera contacté par Sylvain Gasc pour remplacer les ampoules de certaines lanternes dans la commune.
- Il serait nécessaire de changer le cumulus d'eau défectueux à la cabane de chasse et celui, trop petit, du foyer des jeunes.
- Aude Dardard, conseillère municipale, rappelle qu'un devis proposé par le paysagiste Y. Pradel, en date du 8 décembre 2015 a été adopté en conseil. Il concernait les plantations et la tonte au piétonnier d'En Serny qui à ce jour, n'ont pas été réalisées. Le paysagiste sera contacté pour faire le point.
- Les agents municipaux ont pour consigne de nettoyer tous les mois les abords des conteneurs et du récup-verre du stade. Se rajoute le récup-verre du parc de « la Vierge ».
- Les scouts qui ont été autorisés à venir au bois Barrat, ont fait des feux dans le bois. Les feux sont interdits entre le 15 juin et le 15 septembre, un courrier leur sera envoyé.
- Le panneau tagué à l'entrée du bois Barrat sera remis en état.
- Christine Bénazet fait part au conseil du compte-rendu de l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves (APE).
- Marie-Laure Arnaud et Magali Denoy, conseillères municipales ont contacté des traiteurs en vue du repas du 28 janvier 2017 offert par la municipalité aux montesquiens de plus de 62 ans.

Séance levée à 00h15